



NATURE
RÉCRÉATION &

Décembre 2021 - n°11

CHRONIQUE
SCIENTIFIQUE

PRATIQUES DE NATURE ET ARÈNES OLYMPIQUES

L'édition 2021 des Jeux Olympiques nous a offert son lot de nouveautés : à commencer par une édition décalée d'un an pour cause de pandémie, et une ville hôte - Tokyo – à l'atmosphère plombée par les mesures sanitaires ; mais aussi avec l'arrivée au programme de nouvelles « disciplines » sportives, notamment le surf, l'escalade et le skateboard. L'ajout des deux premières parlent tout spécialement à celles et ceux qui s'intéressent aux pratiques récréatives de nature ; la troisième aux amateurs de pratiques urbaines. Mais les trois, ensemble, invitent à s'interroger sur la signification de l'adoubement de ces pratiques par le Comité International Olympique et, en amont, sur la campagne conduite par les organisations de pratiquants pour arriver à ce résultat.

Certes, ce n'est pas la première fois que des pratiques de nature entrent dans l'arène olympique : le ski de fond était en bonne place de la semaine hivernale organisée à Chamonix en 1924, en amont de l'édition estivale de Paris ; la voile et le kayak entraient au programme des éditions de l'entre-deux-guerres. Mais, depuis quelque temps, l'élargissement s'accélère et il interroge sur deux modes principaux : qu'est-ce que l'addition de ces pratiques au programme nous apprend de l'évolution des imaginaires collectifs propres à ces pratiques ? Qu'est-ce que cette addition, vue par beaucoup comme une consécration, nous apprend de ces pratiques et des collectifs de praticiens correspondants ? On se propose ici de réfléchir à ces deux questions en adoptant une analyse en termes d'espaces et d'environnements.

Bernard DEBARBIEUX
Professeur à l'Université
de Genève, département de
géographie

A l'origine, les sports dits olympiques sont tous des « sports d'arène », autrement dit des pratiques dotées de règles si précises qu'elles requièrent une arène dotée de caractéristiques spatiales standardisées. Pour les sports collectifs, cette standardisation garantit aux équipes participantes de pouvoir connaître à l'avance les attributs de la surface sur laquelle elles joueront ; même chose pour les sports individuels comme l'athlétisme, avec en sus la garantie de pouvoir comparer les performances de chacun. La raison d'être de cette standardisation des surfaces de pratiques, couplée avec celle des règles du jeu, est de garantir une stricte égalité de traitement des compétiteurs. Elle suppose aussi une artificialisation radicale des surfaces correspondantes. Au-delà des performances d'athlètes qui fascinent à juste titre les observateurs, l'histoire des Jeux olympiques est aussi celle des artefacts - stades, piscines, salles spécialisées, chronomètres, etc. – requis pour les mesurer les uns aux autres, et des dispositifs de contrôle adoptés pour veiller au respect des règles – arbitres, caméras, etc. Au final, édition après édition, les arènes et les dispositifs adoptés pour les compétitions olympiques sont devenus indépendants de leurs contextes, toujours singuliers – le pays et la ville hôte, leur environnement physique, les spécificités culturelles qui prévalent ici et là dans le sport et les loisirs.

L'irruption de pratiques récréatives de nature dans le programme olympique, précoce donc mais amplifiée avec le temps, a quelque chose de fondamentalement incongru. A leur origine, ces pratiques sont fondamentalement guidées par le souci de composer avec un type d'environnement matériel : des pentes neigeuses pour le ski, la puissance des vents et des courants marins pour la voile, les turbulences d'une rivière pour le kayak, les rouleaux côtiers pour le surf, etc. Autant de caractéristiques de milieux spécifiques dont le caractère toujours incertain, toujours dépendant de conditions physiques et météorologiques largement imprévisibles, faisait partie des conditions de base, voire des attentes de la pratique. La mise en compétition des pratiquants a logiquement poussé, toujours dans le souci de les soumettre à des conditions strictement comparables, à artificialiser les conditions matérielles des pratiques correspondantes : neige de culture, rivières artificielles, etc. Il a aussi poussé à la codification des parcours : les amateurs de voile se sont vus amenés à virer de bord entre des bouées placées au mètre mesureur, et les kayakistes à évoluer dans des couloirs d'une sorte de grande piscine en plein air. Quant au surf, il semble n'avoir été adoubi par le CIO qu'après qu'on ait fait la démonstration de la possibilité d'aménager des piscines à vague performantes si aucun site naturel ne pouvait être retenu ; étrange critère pour un sport qui a fait de l'attente, du repérage de la vague et de l'incertitude autant de fondements de sa propre culture. Dans ce contexte, il reste pour ces pratiques devenues olympiques bien peu de choses de l'imaginaire originel de la nature qui a présidé à leur invention et à leur déploiement. L'imaginaire de la compétition a pris le dessus.

Cette artificialisation des lieux d'exercice de ces pratiques va de pair avec une normalisation des valeurs. L'escalade dérive de l'alpinisme, pratique pour laquelle le sentiment de liberté et de dépassement de soi dans la confrontation aux éléments et à la verticalité de la montagne a joué – et joue encore largement – un rôle décisif. Son autonomisation est passée par le recours à des « murs artificiels » à l'origine conçus comme sites d'entraînement, progressivement convertis en supports de sa mise en compétition. Le skateboard, lui aussi très dépendant à l'origine d'un environnement particulier, certes très urbain et éloigné de toute forme de naturalité, est né d'un puissant imaginaire subversif : quantité d'artefacts urbains nés d'un souci de fonctionnalisation des espaces publics – des trottoirs, des escaliers, etc. - ont été détournés de leur usage premier pour laisser libre cours à des formes d'appropriation de la ville qui se voulaient radicalement alternatives. L'aménagement de sites et de parcours dédié à cette pratique, dans quantité de villes et dans des arènes olympiques dédiées, participe d'une normalisation qui est autant pratique que sociale. Devenu discipline olympique, le skateboard s'est discipliné.

Prises ensemble, ces évolutions, dont le dispositif olympique constitue la forme la plus extrême, peuvent être vues comme autant de signes et de moments du « procès de civilisation » dont Norbert Elias et Eric Dunning ont bien montré qu'il reconnaissait aux sports et aux compétitions sportives un rôle privilégié. Dès lors, on ne peut pas vraiment s'en étonner. Pourtant, ces évolutions continuent de surprendre par le relatif unanimisme qui les accompagne. L'édition tokyoïte des Jeux Olympiques fut frappante par le consensus enthousiaste dont elle a rendu compte la presse quand elle mettait en avant les compétitions de surf, d'escalade et de skateboard. Rares furent les signes de réserve, les signes de réprobation, y compris au sein des communautés de pratiquants. Les lecteurs de cette chronique auront compris que l'analyse qu'elle propose dissimule à peine une réserve de ce type.

